



## MRC de Témiscamingue

Angliers ★ Béarn ★ Belleterre ★ Duhamel-Ouest ★ Fugèreville ★ Guérin ★ Kipawa ★ Laforce ★ Laniel (TNO) ★  
Latulipe-et-Gaboury ★ Laverlochère ★ Lorrainville ★ Moffet ★ Nédélec ★ Notre-Dame-du-Nord ★ Rémigny ★  
St-Bruno-de-Guigues ★ St-Édouard-de-Fabre ★ St-Eugène-de-Guigues ★ Témiscaming ★ Ville-Marie

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8  
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472  
Courriel : [mrc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:mrc@mrctemiscamingue.qc.ca) ● Site Internet : [www.mrctemiscamingue.org](http://www.mrctemiscamingue.org)

---

### Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue Ayant eu lieu le 16 janvier 2018 à 19 h 00, salle 222 de la MRCT

#### COMPTE RENDU

##### Sont présents :

- M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère-Angliers
- Mme Anny Roy, productrice maraîchère en serre
- Mme Carole-Ann Poudrier, productrice de lait et céréale
- M. Simon Rétif, Conseiller aux entreprises à la SDT
- M. Chaibou Achirou, agent de développement à la MRCT
- M. Danny Bisson, consultant externe PROGIGRAPH

##### Sont absents :

- Mme Lise Roy, citoyenne de Fugèreville
- Mme Magali Aumond, agrotransformateur

#### 1. Mot de bienvenue et présentation de Chaibou

Chaibou souhaite la bienvenue aux participants.

#### 2. Lecture de l'ordre du jour du 16 janvier 2018

Lecture de l'ordre du jour et son adoption.

#### 3. Présentation du projet PFNL par Danny Bisson

##### Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du comité, il a été question de développer le projet tourisme PFNL et qu'une présentation soit faite par la firme PROGIGRAPH qui travaille depuis quelques années sur le dossier des PFNL. Une fiche projet détaillant ainsi les activités et le processus de mise en œuvre du projet tourisme PFNL a été établie par l'agent de développement en concertation avec ladite firme (PROGIGRAPH).

La MRC de Témiscamingue à travers ce projet compte développer la filière PFNL comme moteur du développement économique dans le secteur des PFNL sur trois ans. Le coût total du projet s'élève à **88 897 \$** dont une contribution de :

- TFN et NE-Ontarien (**14 750 \$**);
- la MRC de Témiscamingue (**32 497 \$**);
- et l'enveloppe PDZA (**16 750 \$**).

Un résiduel de **24 900 \$** reste à mobiliser pour financer le projet. Pour ce faire, la MRCT va soumettre des demandes de subventions à des différents programmes d'aides financières dans les mois à venir. Le tableau ci-dessous récapitule les différentes sources de financement du projet :

| <b>Contribution en biens et services MRCT</b> | <b>Contribution PDZA</b> | <b>Contribution TFN</b> | <b>Autres sources de financement</b> |
|---|--------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| 32 497 \$                                     | 16 750 \$                | 14 750 \$               | 24 900 \$                            |

Décision :

Après la présentation du projet par le consultant de PROGIGRAPH, le CMAA s'est prononcé sur le projet en accordant son **avis favorable au projet**. Les membres du CMAA ont profité pour rappeler de l'intérêt de **travailler tous ensemble; organismes comme entreprises en cheminant dans la vision du projet et permettre l'émergence de ce projet**. Telle est le gage d'un projet réussi. Enfin, la participation des personnes ressources à des tables de concertations tripartites du projet tourisme PFNL tout au long de sa durée de vie serait primordial et un atout pour la réussite du projet.

**4. Lecture du compte rendu de la rencontre du 25 septembre 2017**

Le compte rendu de la rencontre du 25 septembre a été acheminé aux membres du comité après avoir intégré les commentaires et modifications à la version préliminaire. À l'issue de cette modification, la version finale a été diffusée sur le site web de la MRCT à la section Agriculture.

**5. Suivi des actions passées**

Suivi :

Projet petites fermes :

Lors de la rencontre du 25 septembre 2017, il a été question de faire le suivi auprès de la municipalité de Lorrainville quant à la réponse du CPTAQ en lien avec le projet petites fermes de ladite municipalité.

L'avis préliminaire émis par la CPTAQ étant défavorable, la municipalité de Lorrainville dispose jusqu'au 9 juillet 2018 pour soumettre une demande de révision. À date, nous ne sommes pas en mesure de confirmer si une telle action a été menée par la municipalité.

#### Projet ARTERRE :

Pour faire suite à la recommandation du CMAA concernant la coordination du service d'ARTERRE avec les intervenants comme Réseau Agriconseil; une rencontre avec le MAPAQ et Réseau Agriconseil a été initiée par la MAPAQ le 6 décembre 2017. Cette dernière nous a permis d'établir un schéma concerté de communication et de référencement et de s'assurer qu'il n'y ait pas de duplication de service.

#### Colloque acéricole :

Compte tenu de l'indisponibilité à la dernière minute de 3 conférenciers du colloque acéricole à date du 1<sup>er</sup> décembre 2017 et du début de la saison de sucre (fin janvier – avril), le colloque acéricole a été reporté à l'automne 2018.

#### Problématique – abattage :

Un événement médiatique a été tenu sur la problématique d'abattage le 11 octobre 2017 à la MRCT. Cet événement a fait la couverture médiatique des journaux locaux. En lien avec les abattoirs, le gouvernement provincial a mis en place un nouveau programme de financement pour l'appui aux abattoirs en région (Programme d'Appui à la Compétitivité des Abattoirs Régionaux- PACAR du MAPAQ). Ce programme pourrait être une aubaine pour l'option de boucherie des Praz.

Les membres du comité interpellent la MRCT sur la nécessité de faire du dossier d'abattage une priorité pour la préfète.

### **6. Points sur les postes vacants :**

#### Mise en contexte :

Suite aux récentes élections municipales et la mise en place du nouveau conseil de la MRC, nous accueilleront très prochainement des nouveaux élus sur le comité suite à la nomination des comités. Les noms de ces derniers ne sont pas connus, mais le seront à la prochaine réunion du conseil de la MRCT qui se tiendra le 24 janvier 2018.

Aussi, en sus des nouveaux élus, deux postes de producteurs qui demeurent à déterminer en remplacement de M. Wuidar et Mme Aumond.

#### Décision :

M. Barrette, précise qu'il est nécessaire de procéder à l'avance à la sollicitation de nouveaux producteurs afin que les membres soient au complet à la prochaine rencontre. Aussi, il est important de rappeler aux futurs membres qu'il est important d'être assidu aux rencontres. M. Achirou, informe que la sollicitation des producteurs/agro-transformateurs aux postes vacants du CMAA ne pourra se faire avant la nomination des élus qui siégeront sur le comité. Ces derniers sont responsables de nommer les producteurs/agro-transformateurs.

### **7. Évaluation mi-parcours du Plan de Développement de la Zone Agricole – PDZA**

#### Mise en contexte :

Après 3 ans de mise en œuvre du PDZA au niveau du territoire, la MRCT souhaite réaliser une journée de réflexion autour du PDZA autrement dit une journée d'évaluation de mi-parcours. Cet événement aura pour but de réunir les différents intervenants afin de faire une mise au point des réalisations des actions du PDZA, d'évaluer les points forts et faibles et de faire une mise à jour des actions. Le processus est d'organiser une journée de réflexion et de recueillir par thématique les différentes contributions. Pour se faire, un document méthodologique expliquant la démarche à suivre a été élaboré. La planification de cet événement est projetée

au printemps 2018 et un comité organisateur sera mis en place dans les prochaines semaines. M. Achirou tâchera de solliciter le comité technique et de gestion mis en place lors de l'élaboration du PDZA.

Décision :

Les membres du CMAA ont trouvé l'idée de tenir une journée d'évaluation de l'outil stratégique du PDZA fort intéressante et sont en accord à ce qu'elle voit le jour. Une recommandation sera acheminée au conseil de la MRC en ce sens. Toutefois, le CMAA a exprimé son souhait d'être membre du comité organisateur de cet événement d'autant plus qu'il y était actif tout au long du processus de mise en place du PDZA.

## **8. Le tour du lac**

Mise en contexte

La MRC de Témiscamingue a été approchée par « le tour du lac Témiscamingue », qui est une coopération touristique Québec – Ontario dont le but est de faire découvrir aux touristes les cultures francophones, anglophones et algonquines.

Des outils ont été développés tels qu'un circuit entre l'Ontario et le Québec, un site web ([www.lactemiscamingue.com](http://www.lactemiscamingue.com)) et un passeport. Le principe est de mettre une estampe sur les passeports des touristes à chaque visite dans une entreprise membre du projet afin de lui faire accumuler des points. En d'autres termes le touriste participant collecte des points à chaque visite du site inscrit au circuit, ce qui amène de la clientèle et de la visibilité aux entreprises participantes.

L'adhésion au projet est gratuite pour toute entreprise de la MRCT pourvu qu'elle s'inscrive selon sa spécialité « où manger », « quoi faire » et « où dormir ». Les inscriptions peuvent se gérer directement par les entreprises elles-mêmes. Certaines de nos entreprises y sont déjà inscrites. Par ce projet, nos entreprises peuvent se faire connaître au niveau local, régional, provincial et voire même international.

Pour les prochains mois, le plan promotionnel qui, jusque-là, est axé à la clientèle au niveau régional (page de publicité achetée dans « touriste Abitibi-Témiscamingue ») sera élargi au niveau provincial dans les grandes villes du Québec (participation à des salons, feuillets promotionnels du circuit, etc.).

Les entreprises qui souhaitent s'inscrire au « Tour du lac Témiscamingue » peuvent le faire directement sur la plateforme web du projet au [www.lactemiscamingue.com](http://www.lactemiscamingue.com) ou contacter Mme Anne-Marie Lorranger au [tdlt.btt@gmail.com](mailto:tdlt.btt@gmail.com) ou au 705-647-5771.

À titre d'information, la MRC de Témiscamingue contribue à hauteur de 10 000 \$ (5 000 \$ pour le compte des initiatives et 5 000 \$ pour le site web). Pour l'été 2018, les inscriptions se poursuivront jusqu'en mars.

Décision :

Le projet tour du lac est connu par certaines des entreprises du milieu et le CMAA trouve les outils développés intéressants. Cependant, certains membres du comité trouvent difficile la mise à jour du site web par l'entrepreneur lui-même. Il serait donc pertinent de faire un suivi

auprès de l'organisme pour en savoir plus et de faciliter la modification par l'entrepreneur. Enfin, les membres du comité ont émis des questions telles que de savoir l'achalandage du site et les outils de vente développés en sus de l'outil web.

## **9. Achat local**

### Mise en contexte

Compte tenu d'une urgence, M. Rétif qui devait faire la présentation du projet sur la promotion des produits locaux n'a pu la faire. Toutefois, M. Achirou a présenté l'idée du projet dont M. Rétif devait présenter aux membres du CMAA.

En d'autres termes, la SDT et la MRCT réfléchissent en commun au développement du projet de campagne de promotion à l'achat local. Le projet serait de faire la promotion des produits locaux dans les épiceries notamment PROVIGO et IGA (Lorrainville et Témiscamingue). L'idée serait de développer des outils promotionnels rappelant aux Témiscamiens l'importance de soutenir les entreprises locales et de contribuer, maintenir ainsi les emplois.

### Décision

Les membres du comité trouvent l'idée du projet intéressant, mais souhaitent attendre la présentation complète du projet à la prochaine rencontre par M. Rétif. Entre autres M. Rétif enverra une version préliminaire de la fiche projet aux différents membres pour leur prise de connaissance avant la prochaine rencontre.

M<sup>me</sup> Anny Roy souligne qu'il serait important à ce qu'une ressource en tourisme ou agrotourisme soit mise en place afin d'assurer la coordination des acteurs économiques. Ceci est d'autant plus important que si une appellation des produits locaux voit le jour.

## **10. ARTERRE**

### Mise en contexte

Par ailleurs, la MRCT a tenu une conférence téléphonique avec le CRAAQ, gestionnaire du projet ARTERRE au niveau provincial. La conférence a été une occasion d'échanger amplement sur la coordination des services avec les différents intervenants au niveau provincial. Lors de cette conférence, nous avons appris que les MRC et/ou organismes membres peuvent rajouter des critères de sélection autres que celles prévues par le projet. Par exemple, une MRC peut décider qu'un aspirant ne peut excéder une transaction par année ou limiter la superficie par producteur à transiger. Afin d'établir ces critères au niveau local, nous souhaitons, à la prochaine rencontre, recueillir vos contributions à ce sujet.

Pour ce qui est du partenariat juridique, une entente a été signée avec la firme d'avocat et de notaires Cain Lamarre qui appuiera les différents candidats (cédants et aspirants producteurs) dans le processus de transfert. Cependant, les candidats au transfert ont la latitude de travailler avec leur avocat/notaire s'ils en possèdent. Enfin, en novembre 2017, le projet ARTERRE compte seize MRC membres et une cinquantaine d'autres qui désirent s'adhérer dans les prochains mois.

Au niveau de la MRC de Témiscamingue, une demande d'adhésion formelle au projet provincial a été soumise au CRAAQ le 20 décembre 2017. Une formation des agents de maillage est à planifier par le CRAAQ en mars 2018.

Décision :

M. Achirou partage avec les membres du comité les critères de base établis par le CRAAQ afin que le comité travaille à l'élaboration des critères supplémentaires.

**11. Journée provinciale - acéricole**

Mise en contexte

La journée provinciale acéricole se tiendra le 18 janvier 2018 au niveau de la province. Un feuillet promotionnel de l'évènement a été envoyé aux producteurs en début du mois de janvier, leur rappelant l'évènement. Ainsi, les producteurs témiscamiens auront la chance de suivre par webdiffusion l'évènement à la MRC au prix de participation de 20 \$ avant le jour J et 25 \$ le jour même. Les coûts de la diffusion s'élèvent à 1 500 \$ pour les 3 partenaires ce qui nous revient à 500 \$ plus les taxes. En date du 16 janvier, 11 inscriptions enregistrées.

**12. Budget PDZA**

Mise en contexte :

Pour l'année 2018, le budget pour le volet agricole s'élève à 41 000 \$ dont 30 000 \$ qui proviendrait du MERN, 7 000 \$ de l'enveloppe PDZA de 2017 et 4 000 \$ de la quote-part des municipalités. Comparativement à 2017, on note une augmentation de 21 % sur le budget 2018 soit 7 000 \$ de plus que l'an passé. Cette dernière est due au résiduel de 7 000 \$ de l'enveloppe PDZA de 2017. Notons que pour 2018, plusieurs projets agricoles verront le jour et seront financés à même l'enveloppe du PDZA. De ces derniers, nous pouvons citer le projet ARTERRE, le tourisme PFNL, et des évènements tels que l'évaluation mi-parcours du PDZA, et d'autres activités de formations et/ou colloques destinés aux producteurs.

| POSTES ET FONCTIONS                                       | BUDGET 2017      |                  | BUDGET 2018      |                  |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
|   | REVENUS          | DÉPENSES         | REVENUS          | DÉPENSES         |
| <b>RESSOURCES FORESTIÈRES ET AGRICOLES</b>                |                  |                  |                  |                  |
| Quote-part  | 4 000 \$         |                  |                  |                  |
| Revenus ress. Fores. Agricole                             |                  |                  |                  |                  |
| Diversification des revenus (redevances MERN)             | 30 000 \$        |                  | 30 000 \$        |                  |
| <b>Volet Agricole</b>                                     |                  |                  |                  |                  |
| Comité agricole   |                  | 1 000 \$         |                  | 1 000 \$         |
| Communications et divers                                  |                  | 4 000 \$         |                  | 4 000 \$         |
| Agriculture et agroalimentaire PDZA                       |                  | 28 000 \$        | 7 000 \$         | 35 000 \$        |
| P.A.D.E.A.(prog. aide au démarrage d'entreprise agricole) |                  | 1 000 \$         |                  | 1 000 \$         |
| <b>Total Volet agricole</b>                               | 0 \$             | 34 000 \$        |                  | 41 000 \$        |
| <b>SOUS-TOTAL</b>   | <b>34 000 \$</b> | <b>34 000 \$</b> | <b>37 000 \$</b> | <b>41 000 \$</b> |

NB : un écart de 4 000 \$ est remarqué entre le revenu et les dépenses au budget 2018. L'écart n'est en fait que la quote-part des municipalités, ce qui équilibrerait le budget à 41 000 \$ de part et d'autre.

Décision :

Les membres du comité sont en accord avec le budget proposé.

**Autres affaires**

Mise en contexte :

***Court sondage envoyé.***

M. Achirou, rappelle aux membres du CMAA de participer au court sondage qui leur a été acheminé la veille de la rencontre. Notons que le sondage est réalisé dans le cadre d'une évaluation des besoins des agriculteurs préparés par le Centre de Prévention Suicide du Témiscamingue (CPST).

***PADEA (Programme d'Aide aux Démarrages des Entreprises Agricoles) :***

Le PADEA, qui est un programme de remboursement des taxes foncières (plus ou moins 30 %, dépendamment du pourcentage remboursé par le MAPAQ), mis en place par la MRCT depuis 2015 est sous-utilisé par les cibles malgré la promotion. Le programme prend fin au 31 décembre 2020 et nous souhaitons qu'il y ait un engouement au programme. Le programme a été diffusé sur les sites web de la MRCT, et la page Facebook; d'une part, mais aussi partagé aux partenaires (SDT, MAPAQ, Réseau Agricole) pour en faire la promotion. Nous comptons le faire connaître au SRAAT et à l'UPA.

**Décision :**

Il serait intéressant de diffuser l'information sur une base de trois mois, afin de faire connaître davantage le programme aux potentiels bénéficiaires. Ce questionnant sur l'accès du programme à la relève, Mme Carole-Anne Poudrier souhaite savoir si la relève en cours de transfert pourrait bénéficier du programme. Ainsi, M. Achirou se charge de recueillir les informations nécessaires et lui fait un retour, vu le numéro de NIM bénéficiaire et d'entreprises sont associés à la déclaration des taxes.

**13. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre est fixée au **6 mars 2018 à partir de 19 heures à la MRCT, salle 222.**

**14. Levée de la rencontre**

La rencontre est levée à 20 h 55.

(MRCT, 22 février 2018/ca/ac)